



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23035713

Greffier du Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

02 JANV 2023
Greffe

Pour le Greffier

N° d'entreprise : 0717 571 950

Nom

(en entier) : **LuWa Maintenance**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Chaussée de Marche 935 - 5100 Wierde**

Objet de l'acte : Décharge du commissaire aux comptes - Confirmation du commissaire aux comptes

Il résulte du PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
DU 18 JANVIER 2023 ce qui suit :

Décharge du commissaire

L'Assemblée accorde la décharge au commissaire aux comptes KPMG Révuseyrs d'Entreprises SRL
Représenté par Fabian Branswyk pour l'exercice 2021.

L'Assemblée prend acte que le mandat n'est pas reconduit.

Confirmation de la nomination du Commissaire aux comptes

L'assemblée prend acte et confirme la nomination de EY Réviseurs d'Entreprises SRL représenté par Marnix
Van Dooren en tant que commissaire aux comptes.

Procuration

L'assemblée générale donne procuration à Madame Anne Dooremont et/ou Madame Cécile Verougstraete,
chacune agissant individuellement, avec droit de substitution, afin d'accomplir toutes les formalités auprès du
greffe du tribunal de commerce en vue de la publication aux annexes du Moniteur belge des décisions prises
lors de cette assemblée générale et d'effectuer toute modification de l'inscription de la société susmentionnée
auprès de la Banque Carrefour des Entreprises.

Pour extrait conforme :
Anne Dooremont, Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/03/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).